

CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN LIGNE DE LA JOURNEE DECOUVERTE AERONAUTIQUE® POUR LES COMITES D'ENTREPRISE

PREAMBULE

Les prestations et produits commercialisés sur le site www.jdalease.com, sont proposés par la société JDALEASE SAS, au capital de 205 000 euros, dont le siège social est au 105, rue de l'Abbé Groult – 75015 Paris, immatriculée au RCS Paris N°SIRET 514 801 398 00017.

JDALEASE SAS (ci-après « JDALEASE ») est une société spécialisée dans la conception, l'organisation, l'animation et la distribution du produit Journée Découverte Aéronautique® à vocation touristique, loisirs récréatifs, communication externe (convention, congrès, lancements de produits), communication interne (challenge, séminaires).

Conformément à la réglementation en vigueur et plus particulièrement aux articles L211-1 V et L211-18 II (a) du Code du tourisme relatifs à la protection des consommateurs, JDALEASE justifie d'une garantie financière, fournie par l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme. Cette garantie financière couvre les achats de coffrets proposant une prestation de séjour (un forfait touristique ou un des services énumérés à l'article L. 211-1 du code du tourisme qui ne portent pas uniquement sur un transport), dès lors que la réservation de cette prestation de séjour aura été effectuée par l'acheteur.

ARTICLE 1 : Définition

Client : personne ayant acheté via leur Comité d'Entreprise une Journée Découverte Aéronautique® ou qui bénéficient d'une Journée Découverte Aéronautique® offerte par leur Comité d'Entreprise.

Bénéficiaire : personne utilisatrice de la Journée Découverte Aéronautique®. Le Bénéficiaire peut être le Client.

CGV : les présentes Conditions Générales de Vente.

Partenaire : il s'agit du/des prestataire(s) sélectionné(s) par JDALEASE qui fournit(ssent) une partie de la prestation de la Journée Découverte Aéronautique®. JDALEASE se réserve le droit de sous-traiter certaines de ses prestations auprès de compagnies aériennes ou sociétés.

Journée Découverte Aéronautique® : il s'agit d'une prestation de service qui permet au Client de profiter d'une journée entière (9h00~18h00) d'immersion totale dans le monde hélicoptère, d'un programme pédagogique théorique, pratique et ludique, de 30 minutes de vol panoramique ainsi que d'un repas sur un lieu d'exception équipé d'une hélisurface (selon conditions météorologiques et normes de sécurité du vol).

La Journée Découverte Aéronautique® est matérialisée par un bon d'embarquement, qui, une fois remis aux organisateurs de la Journée Découverte Aéronautique®, permet au Client d'accéder aux prestations susmentionnées. Le Client devra fournir une pièce d'identité pour justifier son enregistrement pour participer à la Journée Découverte Aéronautique®.

Site : les sites Internet de JDALEASE : www.jdalease.com, www.jdalease.fr, www.jdalease.eu, www.jdalease.net, www.journee-decouverte-aeronautique.com, www.journee-decouverte-aeronautique.fr, www.journee-decouverte-aeronautique.eu, www.journee-decouverte-aeronautique.net

ARTICLE 2 : Objet/Documents contractuels

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les termes, modalités et conditions selon lesquels JDALEASE met à la disposition des Clients ses produits et services. Elles s'appliquent exclusivement à la commercialisation de la Journée Découverte Aéronautique® proposée sur le Site.

Toute commande sur le Site est réservée aux Clients ayant préalablement pris connaissance des Conditions Générales de Vente et les ayant acceptées dans leur intégralité.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont valables à compter du 1er Décembre 2009.

Dans l'hypothèse où surviendrait une difficulté d'interprétation entre ces Conditions Générales de Vente et tout autre document contractuel que le Client opposerait à JDALEASE dans le cadre de l'exécution des prestations relatives à la Journée Découverte Aéronautique, les présentes Conditions Générales prévaudront.

ARTICLE 3 : Commande sur le site

ARTICLE 3.1 : Capacité

Préalablement à l'achat sur le Site, le Client déclare formellement avoir la pleine capacité juridique pour contracter et utiliser le Site conformément aux présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 3.2 : Passation des commandes

Le Client (ou le CE du client) passe sa commande de Journée Découverte Aéronautique® directement sur le Site.

La procédure de passation des commandes sur le Site, pour les Clients bénéficiant d'une subvention partielle de la part de leur Comité d'Entreprise, comporte au minimum les étapes suivantes :

- Le Client peut sélectionner une Journée Découverte Aéronautique® d'un montant prédéfini.
- Un récapitulatif détaillant le choix de la commande du Client et le prix total permet au Client de vérifier sa commande et d'effectuer des modifications si nécessaire.
- Sous réserve d'avoir expressément accepté les présentes Conditions Générales de Vente (en cochant la case prévue à cet effet), le « premier clic » permettra l'enregistrement de la commande.
- La commande ne sera définitivement enregistrée qu'au « second clic », manifestant le consentement du Client concernant son achat.
- Le « second clic » correspond à l'étape du paiement, par carte bancaire, (par le renseignement des coordonnées bancaires du Client. La vente ne sera définitivement conclue qu'après l'acceptation du paiement par la banque du Client.
- Un e-mail de confirmation de la commande récapitulant l'ensemble des éléments de la commande ainsi que le montant total payé est envoyé au Client à l'adresse mail qu'il aura préalablement renseignée sur le Site. En imprimant et/ou en conservant cet e-mail, le Client dispose d'un moyen de preuve attestant de la commande.

La procédure de passation des commandes sur le Site, pour les Clients bénéficiant d'une subvention totale de la part de leur Comité d'Entreprise, ne comporte pas l'étape de paiement. En revanche, le Client doit avoir expressément accepté les présentes Conditions Générales de Vente (en cochant la case prévue à cet effet) pour enregistrer et valider la commande.

ARTICLE 3.3 : Prix et conditions de règlement

Cet article concerne les Clients bénéficiant d'une subvention partielle de leur Comité d'Entreprise, dans ce cas :

Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises et sont ceux qui sont en vigueur au moment de leur consultation par le Client sur le Site.

L'achat est facturé sur la base du prix en vigueur affiché sur le Site pour le Comité d'Entreprise concerné au moment de l'enregistrement de la commande. Seules les réservations dont le règlement a été accepté sont prises en compte et considérées comme fermes.

Le règlement peut être effectué par carte bancaire (Carte Bleue, Carte Visa, Eurocard/Mastercard), en indiquant directement dans la zone prévue à cet effet (saisie sécurisée par cryptage SSL), le numéro de carte sans espace entre les chiffres, sa date de validité, ainsi que son code de contrôle situé au dos de la carte.

ARTICLE 4 : Absence du droit à rétractation

Conformément à l'article L. 121-20-4 du Code de la consommation, le Client est informé que les prestations de services d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs qui doivent être fournis à une date fixée ne sont pas soumis à l'application du droit de rétractation de 7 jours.

En conséquence, le Client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation pour l'achat d'un produit sur le Site.

ARTICLE 5 : Informations du Client - Durée de validité de la Journée Découverte Aéronautique®

Tout participant (Client et ayants droits) de la Journée Découverte Aéronautique®, est invité à prendre connaissance des Conditions Générales de Vente.

La Journée Découverte Aéronautique® est valable aux dates préalablement définies par le Comité d'Entreprise.

La Journée Découverte Aéronautique® est nominative dès la commande.

ARTICLE 6 : Mises en garde relatives à la Journée Découverte Aéronautique®

Si le Client ne se présente pas le jour J (« No-Show »), la Journée Découverte Aéronautique® sera réputée réalisée. Il ne bénéficiera d'aucune possibilité de report de la Journée Découverte Aéronautique® ; cette dernière sera considérée comme utilisée et ne donnera droit à aucun remboursement ni avoir de la part de JDALEASE.

Le Client est informé que le déroulement de l'activité pourrait subir d'éventuelles modifications en raison soit d'un événement indépendant de la volonté de JDALEASE ou de ses Partenaires (exemple : conditions météorologiques), soit de décisions provenant du règlement de la Direction Générale de l'Aviation Civile, ou d'autres autorités de contrôle compétentes (exemple : Police de l'Air et des Frontières, Répression et Fraudes...).

De manière générale, le Client est présumé connaître parfaitement les risques éventuels liés à la Journée Découverte Aéronautique®, et accepte de les assumer entièrement sans user un quelconque recours à l'encontre de la société JDALEASE.

En cas de doute sur sa capacité à participer à la Journée Découverte Aéronautique®, il appartient au Client de s'assurer auprès d'un professionnel de la santé, que son état de santé général n'est pas incompatible pour cette activité, la société JDALEASE n'étant pas en mesure et n'ayant pas la compétence pour apprécier l'aptitude générale, la condition physique et/ou l'état psychologique du Client.

Pour assurer le vol et respecter certaines contraintes de sécurité et contraintes liées aux capacités techniques de l'appareil, le Client devra être pesé et mesuré. Dans la mesure où le poids et la taille du passager excéderaient 115 kilos et/ou 1,95 mètre, la prestation de vol ne pourrait être réalisée.

Le Client est informé que JDALEASE ne remboursera pas la Journée Découverte Aéronautique® dans le cas où le Client n'aurait pas pu participer au vol en hélicoptère en raison de sa taille et /ou de son poids.

Pour les Clients mineurs, il sera demandé soit une autorisation parentale soit un accompagnement par un Client majeur responsable ayant autorité sur le Client mineur. Dans ce cas, le Client majeur accompagnant devra également être muni d'un bon d'embarquement.

ARTICLE 7 : Conditions d'annulation

ARTICLE 7.1 : Annulation d'une partie de la prestation du fait de JDALEASE

JDALEASE se réserve le droit d'annuler une partie de la prestation de Journée Découverte Aéronautique® - à savoir la prestation de vol en hélicoptère dans les cas suivants :

- mauvaises conditions météorologiques,
- manquement des conditions de sécurité,
- déprogrammation du vol par autorité du commandant de bord.

En cas d'annulation du vol pour les raisons énoncées ci-dessus :

- La Journée Découverte Aéronautique® se déroulera hors vol,
- Le vol en hélicoptère sera reprogrammé d'un commun accord entre JDALEASE et le Client un lundi, mardi, mercredi ou jeudi à une date ultérieure dans la limite de validité d'une année.

Dans ce cas JDALEASE ne sera pas redevable des frais de déplacement et le cas échéant d'hébergement engagés par le Client pour se rendre sur le site du vol.

ARTICLE 7.2 : Report de la réservation par le Client

Un Client engagé sur une date qu'il a réservée ne peut pas modifier sa réservation sans l'accord de son Comité d'Entreprise.

ARTICLE 8 : Protection des données personnelles

Le Client est informé par les présentes CGV que la Société JDALEASE respecte la législation en vigueur en matière de protection de la vie privée, et, de la protection des informations transmises par celui-ci à JDALEASE,

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles les concernant. Le Client peut exercer ce droit en envoyant un courrier à l'adresse suivante : JDAlease, 105, rue de l'Abbé Groult – 75015 Paris.

ARTICLE 9 : Responsabilité

JDALEASE ne peut pas garantir la parfaite continuité de l'offre de service sur le site, celui-ci pouvant être affecté par des erreurs ou bogues informatiques. Ainsi, en cas de panne ou d'interruption du service, ou en cas d'incompatibilité du Site avec le matériel ou les logiciels utilisés par le Client, la responsabilité de JDALEASE ne pourra être recherchée. Le Client est informé que JDALEASE ne sera pas responsable des dommages relatifs à l'utilisation du site ou à l'impossibilité totale ou partielle d'utiliser le site.

En cas de problème rencontré, il est invité à contacter le Service Client.

Selon les termes de l'article L 121-20-3 du Code de la consommation, le Client est informé que la responsabilité de JDALEASE ne pourra être recherchée si l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable, soit au Client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers ou à un cas de force majeure.

En tout état de cause, si la responsabilité de la société JDALEASE venait à être engagée en raison d'une mauvaise exécution ou inexécution de ses obligations contractuelles, seul le préjudice certain, direct et matériel pourrait donner lieu à réparation, dans la limite de la valeur d'achat de la Journée Découverte Aéronautique®.

Par ailleurs, la société JDALEASE ne saurait être tenue responsable à l'égard du Client, de quelque manière que ce soit, de la perte ou du vol, de sa référence de réservation. Elle ne saurait davantage être responsable d'une usurpation d'identité au préjudice du Client.

En cas de survenance de l'un ou l'autre des faits ci-dessus mentionnés, la société JDALEASE ne pourra rembourser ou échanger au Client la valeur d'achat de la Journée Découverte Aéronautique®.

ARTICLE 10 : Assurances

Il est du ressort du Client de s'assurer qu'il bénéficie d'une garantie responsabilité civile.

L'assurance incluse dans la prestation Journée Découverte Aéronautique® comprend une couverture de base en Accidents Corporels et en Responsabilité Civile, couvrant chaque Client passager du vol en vertu de la responsabilité civile liée aux aéronefs utilisés.

Les objets emmenés par les passagers ne sont pas pris en compte par l'assurance.

Le Client est informé du fait qu'en cas de sinistre à l'occasion de la Journée Découverte Aéronautique®, les montants de garantie étant toujours plafonnés, il appartient au Client, dans tous les cas, de s'informer au préalable, du montant de nos plafonds d'assurance et, s'il le jugeait nécessaire, de souscrire une assurance complémentaire visant à garantir ses risques au-delà des limites desdites polices d'assurance au titre des éventuels préjudices qu'il pourrait subir dans le cadre de la Découverte Aéronautique®, ce à hauteur des plafonds de garanties que le pratiquant ou ses proches seraient susceptibles d'exiger.

ARTICLE 11 : Modification des CGV

JDALEASE se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales de Vente à tout moment, sans préavis, étant entendu que de telles modifications seront inapplicables aux réservations et aux commandes préalablement acceptées et confirmées par JDALEASE.

Le Client et le cas échéant, le Client, sont invités à consulter régulièrement le Site afin de prendre connaissance des modifications des CGV.

ARTICLE 12 : Service Client – réclamations

Toute demande d'informations, de précisions et toute réclamation doit être adressée au Service Client JDALEASE, par e-mail : contact@jdalease.com, ou par courrier Service Client, JDALEASE SAS, 105, rue de l'Abbé Groult – 75015 Paris.

ARTICLE 13 : Preuve des commandes

Le Client est expressément informé que les données conservées dans les bases de données de JDALEASE dans des conditions raisonnables de sécurité, constituent la preuve, recevable et opposable au Client, des commandes passées par ce dernier.

En conséquence, le Client s'interdit de contester la validité des données présentées par JDALEASE à titre de preuve sous prétexte qu'elles sont conservées sous forme électronique.

ARTICLE 14 : Propriété intellectuelle

Les éléments composant l'offre de la société JDALEASE, (à savoir son Site et ses produits, notamment la Journée Découverte Aéronautique®) qui se présentent sous forme de textes, photographies, images, icônes, sons, base de données, marques, logos, sont la propriété intégrale et exclusive de la société JDALEASE.

Il est strictement interdit de reproduire, représenter, modifier, transmettre, publier, adapter, sur quelque support que ce soit, par quelque moyen que ce soit, ou d'exploiter de quelque manière que ce soit, tout ou partie des éléments mentionnés à l'alinéa précédent sans l'autorisation écrite préalable de JDALEASE.

ARTICLE 15 : Loi applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente JDALEASE, sont soumises exclusivement à la loi française pour tous les litiges relatifs, notamment, à leur validité, leur interprétation, leur exécution ou leur résiliation. Toutefois, en cas de difficulté ou de différend entre le Client et JDALEASE à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la cessation des présentes CGV, les parties conviennent de rechercher une solution amiable préalablement à toute action judiciaire.

ARTICLE 16 : Jurisdiction compétente

Le tribunal compétent en cas de litige sera celui du lieu du domicile du défendeur ou, au choix du demandeur, du lieu de livraison effective du produit.